

# Leasing. Le secteur peine à remonter la pente

Les chiffres publiés par la banque d'affaires Crédit du Maroc Capital dans sa dernière étude montrent une amélioration des agrégats sur la période 2014-2017. Cependant, ils sont des niveaux enregistrés une dizaine d'années plus tôt. Détails.

Aida Lo  
a.lo@lesecco.ma

Au Maroc, le crédit-bail peine à s'imposer en tant que mode de financement alternatif des PME. D'après les statistiques officielles, il ne représente pas plus de 27% des crédits d'investissement accordés aux entreprises et arrive après l'autofinancement, les dettes fournisseurs et l'endettement bancaire. Selon Bank Al-Maghrib, ce mode de financement représente actuellement moins de 15% de la formation brute de capital fixe (correspondant à l'effort d'investissement au niveau national). Pourtant, le crédit-bail procure certains avantages dont la possibilité, pour l'entreprise locataire, d'assurer la totalité du financement de l'investissement, sans pour autant avoir à fournir un quelconque apport personnel. De même, le matériel loué dans le cadre du crédit-bail n'est pas inclus dans le bilan, ce qui implique la possibilité, pour le locataire, d'utiliser du matériel coûteux sans altérer son niveau d'endettement. Autre point positif, les montants des loyers du crédit-bail sont déductibles de l'impôt sur les bénéfices car considérés comme des charges d'exploitation. En revanche, les demandeurs de crédit-bail peuvent faire face à quelques désagréments, notamment par rapport au montant investi dans un crédit-bail qui devient supérieur à celui engendré par un prêt bancaire puisque l'entreprise de crédit-bail retient sa rémunération sur la marge du loyer de la location. Aussi, la palette de choix des biens n'est pas énorme car les entreprises de crédit-bail peuvent refuser d'acquiescer un bien si elles le jugent obsolète ou estiment qu'il sera difficile de le revendre au terme du contrat de location.

## Situation financière

La banque d'affaires CDMC a effectué récemment un diagnostic financier sur l'évolution de l'activité



du leasing au Maroc en décartant les six acteurs nationaux du crédit-bail, à savoir «Wafa Bail», «Maghrebail», «Maroc Leasing», «Sogelease», «BMCI Leasing» et «CDM Leasing & Factoring» (CDML&F). Il en ressort que, sur la période 2014-2017, le PNB des sociétés de leasing a annuellement crû de 5,5% en moyenne. Au titre de l'exercice 2017, il s'établit à 1,40 MMDH. Dans le détail, les sociétés de leasing filiales des banques panafricaines ont généré le PNB les plus élevés du secteur avec en tête Wafa Bail. Les sociétés de leasing à capital majoritairement français (Sogelease, BMCI Leasing, CDML&F) affichent un PNB total de 374,5 MDH, ce qui représente 26,6% de l'ensemble de l'activité du secteur. De son côté, le résultat net global dégagé par les sociétés de crédit-bail s'est apprécié annuellement de 9,3% à 384,2 MDH. Par ailleurs, le coût du risque s'est établi à 377,4 MDH, en baisse significative de 12,7% en moyenne. Cette amélioration a permis d'absorber 36,2% du résultat brut d'exploitation seulement contre 64,5% en 2014. BMCI Leasing a subi le coût du risque le plus élevé, tandis que CDML&F détient le coût du risque le plus bas. Maghrebail et Maroc Leasing sont les seules sociétés de leasing qui

parviennent à améliorer leur coût du risque en 2017. Les fonds propres comptables de ces entreprises se sont renforcés de 5,7% à plus de 3,56 MMDH, soit une part de 7,4% dans les ressources globales.

## Les établissements publics en raffolement

Par ailleurs, les entreprises publiques raffolement de ce mode de financement, et plus précisément du lease-back. «Ce sont essentiellement les grands établissements publics qui, en proie à d'énormes difficultés de financement de leur BFR, proposent leurs biens à la vente contre du cash et les reloquent ensuite via leasing», explique un professionnel de la place. Cela concerne essentiellement des équipements industriels, du matériel roulant, des engins, des locaux et terrains évalués à des dizaines de millions de dirhams. En effet, sur la période 2014-2017, les sociétés de crédit-bail ont accordé des financements en hausse annuelle moyenne de 5,8% à 15,26 MMDH, dont 77,4% en moyenne revêtant la forme du crédit-bail mobilier. Selon la dernière étude de la banque d'affaires Crédit du Maroc Capital, cette évolution a bénéficié aux financements des ordinateurs & matériels de bureau, des véhi-

cules utilitaires, des travaux publics & bâtiment et des machines & équipements industriels. Le secteur assisté en 2017 à une reprise au niveau de la branche BTP et à des opérations exceptionnelles de financement des pétroliers en crédit-bail mobilier. Les financements alloués aux activités financières et à la construction se sont accrues, en moyenne, de 29% et 10,4% respectivement. Pour sa part, le secteur des industries affiche une performance annuelle moyenne de +41% grâce, essentiellement, aux industries alimentaires et aux industries métallurgiques, mécaniques, électriques et électroniques (IMME). Le crédit-bail immobilier, quant à lui, représente en moyenne 37,8% de l'encours financier global des opérations de leasing et 22,6% de la production totale. La production de crédit-bail immobilier a accusé une baisse annuelle moyenne de 3,3% à presque 2,86 MMDH. Une régression qui concerne particulièrement le financement des hôtels & loisirs (notamment Wafa Bail et Sogelease) et des immeubles de bureau (principalement Maghrebail et Maroc Leasing).

## Adieu les années fastes

Ceci étant, le secteur a bel et bien vécu des années prospères (1995 et 2008). Une période où l'État faisait la part belle à l'investissement. Le crédit-bail a du coup aligné des progressions moyennes de la production de plus de 20%. La forte croissance d'avant 2008 et les hausses réalisées par la suite ont fait passer le leasing à un encours de 47 MMH, niveau environ 6,3 fois plus important que celui du stock enregistré en 2000. Après plusieurs années d'une croissance molle, le secteur parvient aujourd'hui à réaliser une performance «correcte». À noter que le secteur a tout de même réussi à tenir tête aux grosses pontes du secteur bancaire sur le segment du financement du matériel roulant (notamment les véhicules utilitaires) et des biens industriels. D'ailleurs, la Banque centrale encourage les opérateurs de crédit-bail à agrandir leur terrain de chasse et à davantage se diversifier. Principalement axés sur le mobilier dans les principaux secteurs, les opérateurs de leasing sont hautement fragilisés parce que dépendants d'une poignée de clients.